



Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux se sont prononcés en commission générale à une large majorité (deux votes contre et une abstention) pour le maintien de la semaine scolaire organisée sur 4,5 jours.

Nous avons tenu compte de **l'évaluation de notre Projet Éducatif de Territoire** (cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant), **des échanges lors de temps de rencontres et de débats, des positions des conseils d'école, des consultations des parents** là où elles ont eu lieu et **également de l'état de la recherche** et des préconisations formulées par différentes instances telles que l'Académie de Médecine.

Rappelons que le **cadre légal organise la semaine scolaire sur 4,5 jours**. C'est pour permettre à des collectivités qui rencontraient des difficultés organisationnelles que l'État a proposé en juin 2017 une dérogation sur 4 jours.

Ce n'est pas aux collectivités que l'on devrait demander de telles décisions. L'Éducation Nationale se doit d'affirmer le choix que notre société veut faire pour permettre à tous les enfants de réussir à l'école et leur donner les moyens de développer leurs capacités.

Une étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques montre que nous sommes le seul pays à proposer une organisation en 4,5 jours alors que la très grande majorité structure sa semaine scolaire sur 5 jours. **Ce dont ont besoin les enfants c'est plus et mieux d'école.** Rester à 4,5 jours, c'est **conserver 5 matinées d'école** avec le mercredi matin, **temps où l'on apprend le mieux.** La semaine de 4 jours aurait supprimé, pour une année, 35 jours de présence à l'école.

La Loi ne permet l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) que si la semaine scolaire est de 4,5 jours et elles ne peuvent pas être proposées un mercredi matin. Ces trois heures d'activités périscolaires gratuites sont très fortement utilisées et appréciées par les enfants de la ville (près de 75% en maternelle et 90% en élémentaire). Les remplacer par un temps de centre de loisirs le mercredi aurait un coût pour les familles. Beaucoup n'en bénéficieraient pas et **cela renforcerait les inégalités.**

Nous organiserons très prochainement des rencontres publiques sur de nombreux sujets soulevés lors de nos échanges tels que le bien-être des enfants, le sommeil, les écrans, les réseaux sociaux... afin de nous aider à mieux prendre en compte les éléments nécessaires à la réussite de tous les enfants.

Des réflexions sont venues sur les modalités d'organisation des temps éducatifs et périscolaires. Un travail sera mené en ce sens dans les prochaines semaines avec l'ensemble des partenaires.

Quelles que soient nos positions ou avis, l'intérêt de l'enfant doit primer sur l'intérêt des adultes et nous vous invitons, toutes et tous à faire de cette volonté une réalité.

Madame le Maire